



## INFORMATION



### **INTERCLUBS AMATEUR ET SENIOR MASCULINS 2023**

**Interclubs Senior masculin : vendredi le 21 juillet 2023, Bic**

**Interclubs Amateur masculin : samedi le 22 juillet 2023, Val-Neigette**

**Formule «Stableford»** : Points: Bogey 1; Normale 2; Oiselet 4; Aigle 6; Albatros: 8

**Interclubs Amateur masculin:**

Nombre de joueurs : 8 et **6** pointages seront retenus.

Âge des participants : 14 ans et +

Jalons de départ : Bleus

**Interclubs Sénior masculin:**

Nombre de joueurs : 6 et **5** pointages seront retenus

Âge des participants : 50 ans et plus

Jalons de départ : Blancs

**Interclubs Super Sénior masculin:** (Nouvelle catégorie)

Nombre de joueurs : 5 et **4** pointages seront retenus

Âge des participants : 70 ans et plus

Jalons de départ : Combo Blanc et Gris ou Blanc et Vert selon la longueur du terrain

Chaque club nomme un responsable des finances et de l'inscription des joueurs sur l'application **GOLF GENIUS**.

**Coût : 30.00\$ / joueur** - Confirmez votre participation et faites parvenir votre liste de joueurs au plus tard le 15 juillet 2023

**Chaque club a droit à un invité.**



**La carte de Golf Québec est obligatoire.**

**Sections Amateur pour 2023**

**Section A : Matane, Les Saules, Rivière-du-Loup, Val-Neigette**

**Section B : l'Empress, Boule Rock, Le Bic, Vallée du Témiscouata**

**Sections Sénior pour 2023**

**Section A : Le Bic, les Saules, Rivière-du-Loup, Val-Neigette**

**Section B : l'Empress, Boule Rock, Vallée du Témiscouata, Matane**

**Clubs absents : 2022 : Cascade, Pohénégamook**

***Pour information, visitez le site Web de l'association :***

***<https://golfeq.golfquebec.org/>***



# INTERCLUBS MASCULINS 2023



**SENIOR, Bic, vendredi le 21 juillet 2023**  
**AMATEUR, Val-Neigette, samedi le 22 juillet 2023**

## RÈGLEMENTS

Le jeu est régi par les règles de golf 2019 de Golf Canada et par les conditions de la compétition et les règles locales 2019 de Golf Québec sauf le point #9, aussi la règle locale : alternative coup et distance ne s'applique pas.

### 1. Section

Les clubs sont divisés en deux sections (A et B). Chaque club est classé dans une section selon les résultats obtenus lors de la dernière compétition.

### 2. Éligibilité aux compétitions

Les joueurs de quatorze ans résolus ou plus sont éligibles dans la compétition amateur. Les joueurs de cinquante ans résolus ou plus sont éligibles dans la compétition sénior masculin. Les joueurs de cinquante ans résolus ou plus sont éligibles dans la compétition super sénior masculin.

### 3. Attributions des points

La formule retenue pour cette année : Stableford sans handicap. Points: **Bogey 1; Normale 2; Oiselet 4 ; Aigle 6** et **Albatros 8**.

Sur la carte de scores, inscrire le nombre de coups (le score pour chaque trou). Le club gagnant de la section B passe à la section A l'année suivante. Le club de la section A qui se classe dernier passe à la section B l'année suivante. Le club qui n'était pas présent l'année dernière se retrouve dans la section B.

### 4. Classement

En cas d'égalité, nous procéderons par comparaison des cartes (total de l'équipe) tel que proposé par Golf Québec. Nous comparons les 9 derniers trous (10 à 18), si c'est encore une égalité, les 6 derniers trous (13 à 18), sinon les 3 derniers trous (16 à 18), ou encore le dernier trou jusqu'au bris d'égalité.

### 5. Interruption du jeu –

La note à la Règle 5.7b est en vigueur. Note : Une suspension du jeu pour une condition dangereuse sera signifiée par un coup prolongé de sirène ou de klaxon. La reprise du jeu sera signalée par 2 notes courtes de sirène ou de klaxon. Si la compétition ne peut être terminée, le comité évaluera la meilleure façon de comptabiliser les résultats.

6. **Position de la balle** Une balle reposant sur tout espace coupé ras sur le parcours peut être levée et nettoyée sans pénalité. Avant de lever sa balle, le joueur doit en marquer l'emplacement. Ayant ainsi levé la balle, le joueur doit la placer à un endroit situé à pas plus **d'une longueur de bâton** de son emplacement original, mais pas plus près du trou, ni dans un obstacle ou sur un vert. Un joueur ne peut placer sa balle qu'une fois et après qu'elle a ainsi été placée, la balle est en jeu.» (règle 14.2b (2) et 14.2e).

**La carte de Golf Québec/Golf Canada est obligatoire.**

**BONNE CHANCE ET BONNE JOURNÉE**  
Comité organisateur

